



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

violences à l'université de Montpellier

Question au Gouvernement n° 759

Texte de la question

VIOLENCES À L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

M. le président. La parole est à Mme Muriel Ressiguier, pour le groupe La France insoumise.

Mme Muriel Ressiguier. Monsieur le Premier ministre, à Montpellier, dans la nuit du 22 mars, au sein de la faculté de droit, lieu de savoir, sanctuaire de la République, s'est déroulée une scène d'une extrême violence qui nous rappelle des heures sombres de notre histoire.

M. Aurélien Pradié. Ça rappelle plutôt l'ex-URSS !

Mme Muriel Ressiguier. Un commando d'une dizaine de personnes cagoulées, armées de tasers et de planches de bois, a tabassé des étudiants qui occupaient un amphi dans le cadre de la mobilisation qui s'amplifie contre votre loi sur l'orientation et la réussite des étudiants.

À Lille, des membres de l'extrême droite ont agressé des étudiants à la sortie d'une assemblée générale. À Bordeaux, les forces de l'ordre ont évacué des étudiants qui occupaient un amphi. Ces hommes ont fait usage de matraques et ont prononcé des insultes racistes. À Paris, dans un lycée autogéré, des individus armés de barres de fer ont effectué des saluts nazis et agressé deux élèves.

Le moment est venu de prendre parti et de poser enfin des actes forts. Partout, les nervis sévissent au grand jour. Ils menacent aussi des élus de la nation : nous sommes cinq députés de la France insoumise à avoir reçu des menaces de mort et nous ne sommes certainement pas les seuls. Ne nous trompons pas, à travers ces symboles, c'est notre démocratie qui est défiée par ces bandes factieuses.

Mme Valérie Boyer. Et l'occupation de la basilique Saint-Denis, cela ne vous dérange pas ?

Mme Muriel Ressiguier. Chaque fois, face à la haine et la violence, nous lutterons pour préserver la liberté d'expression et le débat démocratique.

Hier, ici même, vous avez dit : « Le Gouvernement dissout les associations qui provoquent la discrimination, la haine ou la violence ». Je vous invite donc à passer de la parole aux actes. Justice sera-t-elle faite et les responsables seront-ils fermement sanctionnés ? Allez-vous, avec le Président de la République, dissoudre les groupes identitaires dangereux et antirépublicains comme, par exemple, la Ligue du Midi en Occitanie ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe NG et quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. Guy Teissier. Les Black Blocs aussi !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale*. Madame la députée, vous avez raison d'insister sur ces phénomènes graves qui, comme toutes les violences, doivent être condamnés. Je tiens à signaler à ce propos – nous venons de l'apprendre – que le local de l'Union des étudiants juifs de France à la Sorbonne a fait l'objet de violences. Nous devons aussi, évidemment, condamner ces faits d'une extrême gravité.

Quels que soient les groupes à l'origine de ces violences, il est évident que nous devons les condamner, que l'autorité académique – c'est-à-dire le président de l'université – doit le faire mais aussi la ministre de l'enseignement supérieur, ce qu'elle a fait bien entendu lors des événements de Montpellier que vous venez de rappeler.

La ministre Frédérique Vidal, dès la commission de ces faits, a saisi l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de de la recherche, qui diligente actuellement une enquête administrative. Sitôt que les conclusions lui seront communiquées, elle en tirera tous les enseignements nécessaires. Il est évident que toute violence implique des suites judiciaires. Là aussi, on ne peut bien entendu qu'être d'accord avec vous.

Nous devons en appeler à une logique de sérénité, d'apaisement, de débat démocratique. Il est normal qu'il y ait des discussions autour des grandes politiques publiques de l'enseignement supérieur. Elles doivent avoir lieu dans le calme, la sérénité, dans le respect des règles par chacun et chacune. Celles-ci s'imposent dans toutes les universités. Vous comme nous devons être vigilants sur ce point.

Je pense que nous pouvons tous nous réunir pour que le débat démocratique ait lieu autour des enjeux universitaires, sans violence, pour condamner chacune de ces violences et lui réserver une suite judiciaire.
(*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Muriel Ressiguier](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 759

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 mars 2018](#)